

Pour vos démarches du quotidien, ouverture de la Maison France services depuis le 1er juin 2022 à l'hôtel de ville

Née de la volonté d'un retour du service public au sein des territoires, la commune de **Dugny se dote d'une Maison France services.**

Avec cette nouvelle Maison France services, c'est un service public de proximité, plus humain et plus accessible qui se déploie au sein du territoire. Au plus près des citoyens.

Cet espace ouvert à tous, moderne et convivial, permet aux habitants de Dugny et des communes environnantes d'accéder dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste.

Deux agents France services, formés et disponibles, vous accompagnent ainsi dans vos démarches du quotidien : immatriculation de véhicules, APL, carte grise, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne...

En complément des démarches administratives, la Maison France services Dugny vous donne accès à des postes informatiques en libre-service.

Infos pratiques

BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?

Les agents France services vous accompagnent :

• Hôtel de ville

Le lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h30 et le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Vous pouvez également prendre rendez-vous au 01 49 92 66 66

• Mairie annexe du Pont-Yblon

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30

Vous pouvez également prendre rendez-vous au 01 49 34 10 27